

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	QA-Norme-SDS-106 FR
	TwinSensor Plus Kit 106	Version 2.0 – 08/08/2023

RUBRIQUE 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **TwinSensor Plus**
Référence du produit : **KIT106**
Numéro d'enregistrement REACH : Non pertinent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

TwinSensor Plus est un test de la gamme DAIRY permettant la détection rapide et simultanée de β -Lactames et de Tetracyclines dans un échantillon de lait cru de vache.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

Société : **Unisensor**
Adresse : Rue Louis Plescia, 8
4102 Seraing (Ougrée)
Belgique
Téléphone : + 32 4 252 66 02
Adresse e-mail : info@unisensor.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Unisensor (heures de bureau) : +32 4 252 66 02
Centre Anti-Poisons (BE) : 070 245 245

Veillez contacter votre Centre Anti-poisons local !

RUBRIQUE 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux titres I et II du règlement (CE) no 1272/2008, le mélange ne répond pas aux critères de classification comme mélange dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : aucun.

2.3. Autres dangers

Non applicable (N/A)

RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable (voir ci-dessous: Mélange)

3.2. Mélange

Composition du mélange :

Contenu	Quantités	Composants
Tigettes	12 x 8 unités	Chaque tigarette contient une bandelette de nitrate de cellulose recouverte de 3 lignes de capture: β -Lactames, Tetracyclines et contrôle.
Microcuvettes	12 x 8 unités	Chaque microcuvette est tapissée d'un mélange de récepteurs protéiques et d'anticorps fixés sur des particules d'or colloïdal.
Contrôle négatif	1 x 1 unité	Mélange lyophilisé contenant du lait lyophilisé
Contrôle positif	1 x 1 unité	Mélange lyophilisé contenant des toxines et/ou antibiotiques.

Toutes les tigettes sont protégées de l'humidité grâce à un dessicant placé dans le bouchon du tube.
Pour plus de détails, se référer à la FDS du fabricant.

Nom du produit : "STPR 24.9 TE WHITE 1.2G WG " Fournisseur : CLARIANT

Composants dangereux, concentration, et classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

La classification des risques énumérés dans cette rubrique se réfère à la substance chimique à une concentration pure. En raison de leur faible concentration dans le mélange et/ou du conditionnement, les composants énumérés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme produits chimiques dangereux.

Nom	n° CAS	n° CE	Concentration dans le mélange	Classification
Mention de danger, code de danger H, (Concentration seuil) *				
Tigette				
Membrane	9004-70-0	/	< 5 %	Flam. Sol. (cat.1), H228
<small>Annexe VI du Règlement (CE) N° 1272/2008 : N° Indexe : 603-037-00-6 ; Règlement (UE) 2015/830 de la Commission : 3.2.1</small>				
Pour le texte complet des mentions de danger : voir Rubrique 16				

Abréviation

CAS : Chemical Abstract Service (division of the American Chemical Society)

RUBRIQUE 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

Transporter la personne hors de la zone contaminée vers un endroit aéré. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes minimum.

Si la personne porte des lentilles de contact :

Rincer avec précaution à l'eau pendant quelques minutes, ôter les lentilles si elles peuvent l'être facilement, et continuer à rincer pendant 15 minutes minimum. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Si la personne est consciente, lui rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

Si la personne est inconsciente, appeler les secours et leur montrer cette fiche.

Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente.

Ne jamais essayer de faire vomir une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le mélange n'est pas présumé provoquer des symptômes et effets, aigus et différés.

En cas de doute, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5 Mesure de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le nitrate de cellulose pur est hautement inflammable, mais en raison de la faible quantité (< 5%) présente sur la tigette, ce produit n'est pas considéré comme un risque.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Toujours respecter les BPL (bonnes pratiques de laboratoire).

Porter les équipements de protection appropriés (voir rubrique 8.2).

Enlever toute source d'ignition. Éviter la formation de poussières.

Éviter de respirer les poussières, vapeurs, brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Attention aux vapeurs qui peuvent s'accumuler dans les zones basses en formant des concentrations explosives. Assurer une ventilation adéquate.

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec de l'eau et du savon doux avant de manger, boire, fumer et de quitter le lieu de travail.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de déverser le produit dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer/éponger/ramasser et évacuer le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, sans créer de poussières ni d'électricité statique.

Évacuer dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets.

Nettoyer le sol et tous les autres objets souillés avec de l'eau (ne pas évacuer à l'égout).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Toujours respecter les BPL. Porter les équipements de protection appropriés (voir rubrique 8.2).

Vérifier la ventilation locale et générale du lieu de travail.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer!

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec de l'eau et du savon doux avant de manger, boire, fumer et de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Respecter les conditions de stockage selon les instructions fournies sur l'étiquette du produit.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulières

Hormis l'utilisation mentionnée à la rubrique 1.2, aucune autre utilisation n'est prévue.

RUBRIQUE 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**Composants avec valeurs limites professionnelles.

Ne contient pas de substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'expositionEquipements de protection individuelle

Objet	Equipement de protection
Protection des yeux	Lunettes de sécurité
Protection de la peau	Gants de laboratoire
Protection du corps	Tablier de laboratoire
Protection respiratoire	Aucune
Protection de l'environnement	Ne pas évacuer le produit dans les égouts

RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

	Tigette / Contrôle
Etat physique <u>Forme:</u>	Solide (Tigette : feuille fibreuse / Contrôle : poudre)
<u>Couleur:</u>	Blanche à jaune
Odeur	Aucune
Point de fusion/Point de congélation	xx°F
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible
Inflammabilité (solide/gaz)	Tigette : Oui, si exposés à : flammes, étincelles, chocs, décharges statiques, acides
Limites supérieure/inférieure d'explosivité	Non explosif
Point éclair	xx°F
Température d'autoinflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
pH	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Caracéristique des particules (solide/nanoparticule)	

9.2. Autres informations

Substances et mélanges explosibles	Non applicable
Gaz inflammables	Non applicable
Aérosol	Non applicable
Gaz comburant / gaz sous pression	Non applicable
Liquide inflammable	
Matières solides inflammables	
Substances et mélanges autoréactifs	Non applicable
Liquides / Matières solides pyrophoriques	Non applicable
Matières et mélanges auto échauffants	Non applicable
Substances et mélange qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	Non applicable
Liquides comburants	
Matières solides comburantes	Non applicable
Peroxydes organiques	Non applicable
Substances ou mélange corrosifs pour les métaux	Non applicable
Explosibles désensibilisés	Non applicable

RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

Air, lumière, et tout autre condition hors des recommandations de stockage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Les matières oxydantes peuvent affecter négativement la performance du nitrate de cellulose.
Il est recommandé d'utiliser strictement le produit conformément à la notice d'utilisation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****a) Toxicité aiguë**

No data available for the mixture.

Component	Measured quantity	Value	Species	Acute Toxicity
Membrane	LD ₅₀ (oral)	> 5 g/kg	Rat	category 5
The Other components do not have acute toxicity known.				

b) Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Donnée non disponible

c) Lésions oculaires graves / Irritation oculaire

Donnée non disponible pour les autres composants.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

e) Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

f) Cancérogénicité

Donnée non disponible pour le mélange.

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

(IARC : international agency for research on cancer)

g) Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (STOT-SE)

Donnée non disponible

i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée (STOT-RE)

Donnée non disponible

j) Dangers par aspiration

Donnée non disponible

k) Information supplémentaire

Donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

a) Propriétés perturbent le système endocrinien

xx

b) Autres informations

xx

RUBRIQUE 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Donnée non disponible pour le mélange.

Composant	Quantité mesurée	Valeur	Espèce	Toxicité aiguë
Membrane	EC ₅₀ sur 96h	579 mg/l	Algues	Catégorie 4

Les autres composants n'ont pas d'effet toxique connu sur l'environnement.

Test EC 50 : (Effet de concentration 50%) : Test qui détermine la toxicité de la substance qui engendre une mortalité de 50% de la population de l'échantillon test après une exposition continue, dans un délai de 96h. EC 50 est mesuré en milligrammes (ou microgrammes) de la matière par litre, ou en ppm (parties par million) de l'air ou de l'eau.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible pour le mélange.

Certains composants ne contiennent aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus; ou l'évaluation du caractère PBT / vPvB des autres composants n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12,7, Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Remettre les excédents à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine.

Pas de mélange avec d'autres déchets.

Emballage

Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

Le produit/mélange n'est pas soumis aux réglementations de transport ADR, RID, IATA et IMDG.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N/A

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N/A

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N/A

14.4. Groupe d'emballage

N/A

14.5. Dangers pour l'environnement

N/A

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N/A

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux onstrument de l'OMI

N/A

RUBRIQUE 15 Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission**, modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- **Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil** concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) N° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
- **Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission** modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- **Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil** relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'est nécessaire.

RUBRIQUE 16 AUTRES INFORMATIONS

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément à l'annexe II du Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

L'annexe II du règlement (UE) 2015/830 de la Commission remplace

- l'annexe II⁽¹⁾ du Règlement (CE) N° 1907/2006
- l'article 59(5) du Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (modifiant⁽¹⁾)
- Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission (qui modifie⁽¹⁾).

Texte intégral des phrases de risque des mentions de dangers présents dans le document :

Mentions de danger

Code	Phrase
H228	Matière solide Inflammable

Les informations fournies dans cette fiche de sécurité sont données de bonne foi et dans l'état actuel de nos connaissances; elles sont jugées correctes à la date présente, mais ne sont pas censées être exhaustives, et ne doivent être utilisées qu'en tant que guide. Unisensor ne pourra être tenu responsable des dommages résultants de l'utilisation ou de tout contact avec la substance ou mélange sus-mentionné.